

# ***L'écriture de soi et l'école, une relation singulière***

Marie-France Bishop, IUFM du Nord-Pas-de-Calais, THÉODILE, ÉA 1764  
et Marie-Claude Penloup, université de Rouen, DYALANG

---

## **1. Interroger l'écriture de soi...**

L'écriture de soi, au sens d'expression à l'écrit d'un vécu singulier, n'a nullement attendu l'intérêt grandissant pour la question du sujet et, en didactique, du sujet apprenant, pour trouver place à l'école, l'approche historique par laquelle commence ce numéro nous en convaincra<sup>1</sup>.

Ainsi donc, en décidant d'interroger la nature et les enjeux des relations qu'entretient l'école avec l'écriture de soi, c'est à une question très ancienne que nous nous intéressons, qui a fait l'objet de réflexions tout à fait perceptibles dans les textes officiels du siècle dernier, objet de débats également, de pratiques multiples dans les classes et fruit d'expériences sédimentées. Cette question ne peut se confondre avec celle, plus récente, du sujet écrivain (Bucheton, 1997) ou de la personne langagière (Delamotte, 1999), même s'il est manifeste que ces notions se situent dans un espace commun. Dans le contexte actuel, très largement marqué par un intérêt pour le sujet et un début de remise en question de cet intérêt, il nous a paru intéressant de choisir cette thématique que nous pouvons aborder aujourd'hui avec l'apport des recherches menées depuis une trentaine d'années.

La question de l'écriture de soi étant très vaste, nous l'avons circonscrite de diverses manières.

D'abord en l'appliquant de façon assez stricte à l'écriture, c'est-à-dire au processus de production d'écrits et à la posture demandée à l'élève, plus qu'à ses écrits. C'est de façon délibérée qu'ont été écartés d'autres modes d'expression, tels que l'oral ou les productions artistiques, qui contribuent cependant à l'expression de soi. La relation avec la lecture a été prise en compte mais

---

1 Cf. l'article de Marie-France Bishop.

comme source d'une production d'écrit qui serait écriture de soi<sup>2</sup> ou comme occasion de se saisir de modèles génériques et de s'interroger sur les formes que peut adopter l'écriture de soi dans la littérature<sup>3</sup>.

Ensuite – et le choix du singulier « écriture de soi » s'explique ainsi – nous avons restreint notre champ d'observation à certaines formes des écritures de soi, celles qui renvoient davantage au vécu réel ou émotionnel qu'à un vécu d'ordre réflexif. Autrement dit, nous n'avons pas envisagé, dans le cadre de ce numéro, les écrits intermédiaires ni les écrits d'ordre réflexif, ces écrits « pour penser » qui ont fait irruption dans nos classes et nos recherches. L'écriture de soi telle que nous l'appréhendons est celle qui sollicite le sujet dans sa dimension socio-affective, plus que dans sa dimension épistémique. L'expression a été préférée à celle d'autobiographie, trop étroitement resserrée, quant à elle, sur la forme du récit d'une vie, ce qui ne permet pas d'englober des formes plus brèves, parfois ponctuelles, relevant dans certains cas de réactions écrites d'un sujet lecteur (Rouxel & Langlade, dir., 2004), ou de l'expression de jugements de goût<sup>4</sup>. Le choix d'une terminologie n'est pas anodin, et les différents articles ont pu opter pour des locutions différentes car plus proches de leur objet d'analyse. Cette question de la désignation, à laquelle chacun a été confronté, est au cœur des études menées sur la question de l'autobiographie (Lejeune, 1975 ; Lecarme & Lecarme-Tabone, 1997), ou dans le champ des écrits autobiographiques scolaires (Chanfrault-Duchet, 2001 ; Bishop, 2004), ou non scolaires (Penloup, 1999).

Reste que le passage du pluriel au singulier ne nous exonère pas de la nécessité de définir ce que nous entendons par « écriture de soi ». Si tout écrit procède de la subjectivité de l'écrivain, toute communication écrite doit-elle être, pour autant, considérée comme « écriture de soi » ? Ou bien y a-t-il des limites, des marques reconnaissables de l'écriture de soi ? Ces limites et ces marques existent bien, selon nous, et, sans nier la part du sujet dans tout écrit, elles permettent cependant de délimiter une modalité scripturale spécifique. Elles ne sont pas à chercher, ou en tout cas pas seulement, dans des oppositions d'ordre générique ou typologique, mais sans doute plus du côté de l'intention du scripteur et de la posture qu'il adopte. Est écriture de soi, alors, une écriture qui manifeste dans des marques linguistiques, énonciatives, lexicales... une posture d'affirmation de la subjectivité. Cette posture s'accompagne d'éléments textuels qui indiquent que le narrateur a choisi d'ancrer son récit dans sa propre histoire. Évoquer le principe d'une intention n'est pas sans rappeler la notion de pacte mise en avant par Philippe Lejeune pour définir l'autobiographie, notion précieuse qui se fonde sur l'intention de l'auteur qui déclare dire la vérité. Dans le cadre de ce que nous définissons comme « écriture de soi », le contrat passé par le scripteur avec lui-même est celui d'une tentative d'adéquation à son vécu, à son ressenti, ce qui n'exclut pas la fiction mais

---

2 C'est ce qui est présenté dans l'article de Danielle Dubois Marcoin et Christa Delahaye, ici-même.

3 Cf. l'article de Claude Le Manchec.

4 Cf. la contribution de Jean-Louis Dumortier.

la subordonne à ce projet. Dans la situation scolaire, l'élève doit composer avec, d'un côté, la contrainte scolaire qui impose le respect de la consigne et la démonstration d'une compétence rédactionnelle et, de l'autre, avec l'intention qui préside à l'écriture de soi. On sait les difficultés engendrées par cette double contrainte parfois paradoxale. Et c'est à partir de la consigne scolaire que les élèves vont mobiliser leurs savoirs sur la langue, sur les textes, sur la communication scolaire et son fonctionnement. Ils vont également tenter de construire, à partir du texte, une image d'eux-mêmes, plus ou moins conforme aux attendus de l'école.

## **2. ... dans sa diversité...**

Dans le cadre de l'école (entendu au sens large de lieu de scolarisation allant de l'école primaire à l'université), qui nous intéresse ici, nous retiendrons comme relevant de l'écriture de soi les situations d'écriture à la première personne qui sollicitent explicitement le vécu des élèves. Ce choix et sa clarification nous permettent de cerner les contours d'un objet vaste dans ses manifestations, car l'écriture de soi ne peut être appréhendée que dans la diversité de ses formes.

Les différentes contributions de ce numéro interrogent cette notion et rendent compte de son caractère protéiforme. Certaines études portent sur des objets scripturaux identifiés de manière générique, tels que les récits sollicitant le vécu<sup>5</sup> ou les journaux intimes<sup>6</sup>, et tentent d'en préciser les caractéristiques ou les conditions d'écriture. D'autres abordent des ensembles plus larges, que sont les rédactions reposant sur l'expression de la subjectivité, au collège<sup>7</sup> ou à l'école primaire<sup>8</sup>, dans des perspectives historiques qui prennent en compte une certaine diversité de dispositifs. On peut alors noter que les expressions utilisées élargissent le domaine d'étude, qu'il soit fait référence aux « écritures de soi », avec un emploi du pluriel qui manifeste le désir d'embrasser une diversité de pratiques ou à « l'expression de soi », comme modalité d'écriture. D'autres analysent l'écriture comme le résultat d'une interaction entre un objet du monde (œuvre d'art, poème...) et le scripteur<sup>9</sup>. D'autres, enfin, envisagent l'écriture de soi, assimilée, peu ou prou à l'autobiographie, sous l'angle de sa réception, c'est-à-dire de la lecture<sup>10</sup>.

La variation des appellations renvoie à des différences de références théoriques, mais il apparaît cependant un consensus sur certains points qui constituent, en quelque sorte, l'ossature de la notion. Toutes les contributions ont

---

5 C'est le propos de l'article d'Yves Reuter.

6 C'est le cas de l'article de Marie-Claude Penloup.

7 Marie-Françoise Chanfrault-Duchet interroge certaines formes de la rédaction au collège.

8 Comme dans l'article de Marie-France Bishop.

9 Cf. l'article de Jean-Louis Dumortier et celui de Danielle Dubois Marcoin et Christa Delahaye.

10 Cet aspect de la question est pris en charge par les articles de Claude Le Manchec et Marie-Hélène Roques.

naturellement insisté sur la donnée subjective tout en cherchant à caractériser l'écriture de soi, à en cerner les limites. C'est pour cela qu'apparaît visiblement le souci de différencier les pratiques scolaires de ce qui relève de la production littéraire, la confusion entre les deux constituant même un frein à l'enseignement de l'écriture de soi<sup>11</sup>. L'autre ligne de force est la prise en compte d'une différence entre pratiques ordinaires et écriture scolaire : si les unes peuvent enrichir les autres, ou les interroger, elles appartiennent à des domaines qu'il est nécessaire de distinguer<sup>12</sup>. C'est dans cette exploration des caractéristiques et des frontières de cet objet multiforme que se retrouvent les différents auteurs.

### 3 ... et dans sa relation à l'école

L'objectif de ce numéro est d'éclairer les enjeux, à l'école, de l'écriture de soi telle que définie plus haut, d'en débattre et de les mettre en perspective. Pour les différents auteurs, il s'agissait de questionner l'éventuel paradoxe d'un enseignement de ce qui apparaît comme personnel, voire de considérer comme enseignable ce qui souvent se présente comme spontané. Et parfois, même, d'aller plus loin, en supposant que cette modalité d'écriture peut jouer un rôle dans l'enseignement de la langue et répondre à des enjeux encore mal définis dans les pratiques scolaires. Cette écriture ne peut être réduite à une simple expression de soi, elle vise à permettre certains apprentissages, à conforter l'acquisition de savoirs divers. Mais quels apprentissages ? Il nous apparaît que la provocation à l'écriture de soi, telle qu'elle est envisagée dans le numéro, répond à deux grandes familles d'objectifs :

- la première est d'apprendre à écrire : écrire sur soi (et l'on rencontre alors l'appropriation du genre autobiographique mais aussi l'énoncé d'un jugement de goût) ou, plus largement, écrire à partir d'un soi qui fournit la matière (*l'inventio*) et permet au scripteur de travailler à la mise en mots, la mise en récit, etc.

- la seconde est d'apprendre à lire, à se construire comme sujet lisant.

Les contributions proposées, et que nous allons maintenant présenter, ciblent de manière privilégiée l'un de ces objectifs ou les articulent.

### 4 Organisation du numéro

La référence aux travaux de Philippe Lejeune, incontournable dès lors qu'on se penche sur l'écriture de soi, court dans le numéro. L'entretien qu'il nous a réservé et qui ouvre le numéro est certes une manière de lui rendre hommage mais, plus encore, de recueillir le point de vue d'un chercheur qui n'a jamais cessé d'interroger ses propres définitions alors même qu'on les figeait ailleurs.

---

11 Hypothèse soulignée par Marie-Françoise Chanfrault-Duchet.

12 Ce point constituant un élément de la démarche de Marie-Claude Penloup.

Il prend aussi le risque d'un certain nombre de positions sur l'écriture de soi et sa place à l'école, ouvrant ainsi le débat.

#### **4.1. Panoramas**

Les deux contributions qui constituent la première section visent l'une et l'autre à faire connaître l'existant dans ce domaine, autrement dit ce qui s'enseigne, ce qui est prescrit et l'histoire de ces prescriptions. Deux domaines sont envisagés, celui de la rédaction scolaire d'un côté, celui de la lecture de l'autre.

L'approche de Marie-France Bishop est historique, elle dresse un panorama de ce qu'elle qualifie d' « écritures de soi scolaires », c'est-à-dire les rédactions dans lesquelles la première personne est sollicitée, à l'école primaire. Ce parcours assez vaste qui va de la III<sup>e</sup> République à nos jours a pour projet d'analyser les liens qui unissent les différents modèles d'apprentissage et l'usage qui est fait des écritures de soi à l'école. Mais le constat est que ces écritures ont peu souvent été un objet d'apprentissage car elles sont rarement envisagées comme un genre scolaire possédant des caractéristiques enseignables.

Dans le second article, celui de Marie-Hélène Roques, c'est un point de vue plus synchronique qui est adopté sur la lecture et les propositions d'écriture faites par les concepteurs de manuels de français de collège et de lycée. L'article constitue un autre type de panorama, celui des textes étudiés, tout en soulignant les écarts et les continuités entre le collège et le lycée. Le constat est que ce sont les mêmes textes qui sont utilisés tout au long de la scolarité sans que le genre autobiographique soit clairement défini ni qu'une progression de son apprentissage soit réellement mis en place.

#### **4.2. Écriture de soi et pratiques d'écriture**

La deuxième partie du numéro rassemble trois contributions qui envisagent les pratiques d'écriture de soi tant extrascolaires (M.-C. Penloup) que scolaires (M.-F. Chanfrault-Duchet et Y. Reuter).

L'article de Marie-Claude Penloup est le seul du numéro à ne pas envisager l'écriture scolaire de front... mais c'est pour mieux y revenir. Constatant que des enfants de huit ans s'avèrent capables de tenir un journal intime hors de tout apprentissage explicite et même de toute interaction ciblant cette pratique, elle conclut qu'ils s'approprient le genre par bricolage, invention partielle. Étendu à une réflexion portant sur tout apprentissage de l'écriture, ce constat l'incite à envisager le mérite de plages ménagées à cette invention de l'écriture, au sein même de l'école, et à confirmer son intérêt pour l'écriture libre de la pédagogie Freinet.

Marie-Françoise Chanfrault-Duchet interroge l'apprentissage de l'écriture au collège en prenant appui sur les textes officiels, les manuels et une enquête réalisée auprès d'enseignants. À partir de ces documents, elle souligne l'alternance des objectifs qui se lisent au travers des différents modèles d'enseigne-

ment de la rédaction. Pour l'auteur, la question centrale est celle de la mise en place d'une didactique du sujet scripteur qui nécessiterait de dépasser des représentations qui font obstacle à une exploitation formatrice de l'écriture de soi au collège.

La même question est au cœur de l'étude d'Yves Reuter qui analyse les textes produits par les élèves d'une école « Freinet » de la banlieue lilloise. L'étude, qui rend compte d'une recherche de trois années, porte plus précisément sur les récits sollicitant le vécu pour lesquels l'auteur propose des critères d'observation, linguistiques, narratifs et thématiques qui constituent une véritable définition du genre. Ses conclusions visent à souligner le rôle prépondérant que joue le dispositif pédagogique dans la production d'écrit. Et, d'autre part, à mettre en avant la nécessité de s'interroger sur le statut didactique des récits autoréférentiels à l'école, qui lui semblent également dépendre des dispositifs pédagogiques.

### ***4.3. Écriture de soi dans la liaison lecture-écriture***

Dans la troisième et dernière partie du numéro, trois articles articulent la question de l'écriture de soi à celle de la lecture.

Claude Le Manchec se situe plus résolument dans une perspective de lecture et nous propose un parcours de lecture autour des œuvres de littérature de jeunesse qui s'apparentent à l'écriture de soi. Les critères utilisés pour ce classement reposent sur les problématiques génériques : journaux intimes, romans polyphoniques, etc. Cette entrée descriptive permet d'aborder les intérêts didactiques de ces lectures. Ceux-ci sont présentés selon trois grands axes : la compréhension des thématiques propres au genre, la question de la remémoration et de son écriture, et la mise en relation avec les pratiques d'écriture de soi.

Observant la liaison qui peut être établie entre la lecture et l'écriture, Danielle Dubois-Marcoïn et Christa Delahaye proposent, à partir d'un travail de recherche de grande envergure, de s'interroger sur la place que peut occuper l'écriture de soi dans l'appropriation des textes lus en classe. Les dispositifs présentés, à partir de la réception d'un conte et d'un poème consistent à utiliser l'écriture pour réfléchir sur sa propre lecture. Cette démarche qui embrasse un large public, de l'école à l'université, repose sur l'idée que la tenue d'une sorte de journal de lecteur qui accompagne les différentes étapes de l'approche du texte, en favorise la compréhension.

L'article de Jean-Louis Dumortier vient clore ce numéro en s'interrogeant sur une modalité d'écriture rarement abordée comme objet d'étude : l'expression du jugement esthétique. L'étude, qui a été menée sur plusieurs années dans le cadre d'une recherche-action, décrit avec précision la conduite d'un projet visant à enseigner aux élèves comment énoncer un jugement de goût qui soit motivé. L'auteur se livre à un véritable plaidoyer pour que cette forme d'écriture et d'expression trouve place dans les pratiques de classe, tant elle apparaît comme fondamentale à toute démarche littéraire et esthétique.

On le constatera, certains des articles de ce numéro déroulent des analyses de grande ampleur tant par les corpus envisagés que par l'approfondissement théorique effectué. Ce sont généralement des résultats de recherches dont les auteurs ont présenté avec précision les contextes et critères d'analyse, offrant aux lecteurs de la revue des éléments précieux. Il nous a paru nécessaire de laisser se déployer ces recherches malgré le déséquilibre quantitatif ainsi introduit entre les contributions.

### **Bibliographie**

- BISHOP, M.-F. (2004) : *Les écritures de soi à l'école primaire, 1850-2004*, thèse pour le doctorat d'université, université Charles-de-Gaulle-Lille 3.
- BUCHETON, D. (1997) : « Le sujet et son langage écrit », in D. Bucheton & É. Bautier (dir.), *Conduites d'écriture au collège et au lycée professionnel*, CRDP de l'académie de Versailles.
- CHANFRAULT-DUCHET, M.-F. (2001) : « L'école et les discours autobiographiques », in *L'autobiographie en classe*, Marie-Hélène Roques (éd.), Paris, Delagrave.
- DELAMOTTE, R. (1999) : « La personne langagière », *Le Français dans le monde*, p. 44-78.
- LECARME, P. & LECARME-TABONE, E. (1997) : *L'autobiographie*, Paris, Armand Colin.
- LEJEUNE, P. (1996) : *Le pacte autobiographique*, Paris, Le Seuil.
- PENLOUP, M.-C. (1999) : *L'écriture extrascolaire des collégiens*, Issy-les-Moulineaux, ESF.
- ROUXEL, A. & LANGLADE, G. (dir), (2004) : *Le sujet lecteur. Lecture subjective et enseignement de la littérature*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.